

FAIRE CORPS AVEC SA BANQUE

**ENGAGEZ-VOUS.
ENGAGEONS-NOUS.**



D'UN ENGAGEMENT PARTICULIER À UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Le Crédit Coopératif, vous n'y êtes pas venu par hasard, mais au nom de valeurs partagées, et parce que votre vie repose sur votre sens de l'engagement. Engagé, vous l'êtes par ailleurs, et nous pourrions en rester là.

Vous client. Nous banquiers. Mais des banquiers différents engagés dans le mouvement coopératif, engagés auprès des femmes et des hommes qui veulent changer le monde.

Vous pouvez aussi devenir acteur de cette force collective.

Un acteur de poids, écouté, décideur. Nous clients.

Nous banquiers. Nous sociétaires. Vous avez ce pouvoir.

LE POUVOIR DU NOUS

**Question à Benoît Catel,
Directeur général du Crédit Coopératif**

UNE BANQUE COOPÉRATIVE, QUELLE DIFFÉRENCE ?

C'est un projet collectif qui appartient à 100 % à ses clients et a pour but l'utilité sociale, tout en offrant les services d'une banque universelle.

Les produits bancaires témoignent de sa différence : co-construction de prêts spécifiques tels que le prêt « Choisir son impact », épargne tracée avec le Livret Coopération pour ma région, le compte Agir, etc.

Une banque coopérative, c'est un modèle financier durable qui repose sur des apports réguliers en fonds propres par ses sociétaires.

Une entreprise qui ne dépend pas de la stratégie de quelques actionnaires.

Une banque que l'on ne peut pas acheter, et qui n'est pas à vendre.

Le Crédit Coopératif est un moteur de stabilité, de solidité et de développement d'une économie à visage humain. D'oxygène et d'optimisme.

**Question à Jérôme Saddier,
Vice-Président délégué du Crédit Coopératif**

COMMENT MIEUX AGIR AVEC SA BANQUE ?

En devenant sociétaire. En faisant entendre sa voix.

«Une personne, une voix». C'est le grand principe coopératif.

Chaque sociétaire a le même pouvoir, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

En pratique, un sociétaire a les moyens de faire entendre sa voix.

Les décisions sont prises ensemble lors des assemblées générales régionales, par exemple la rémunération annuelle des parts sociales ou la nomination des administrateurs.

Cette gouvernance démocratique fait la force du Crédit Coopératif. La force d'un engagement mutuel en action.

Et c'est un encouragement à aller plus loin, à devenir représentant de sociétaires. Cet engagement supplémentaire permet de peser encore plus sur la vie de la banque, de la faire progresser, et d'agir sur son territoire.

SOCIÉTAIRE, UN ENGAGEMENT QUI DONNE DES DROITS

**JE VEUX
QUE L'ON
M'ÉCOUTE !**

**«Une personne, une voix» :
la voix de chaque sociétaire
a le même poids.**

Contrairement au pouvoir des actionnaires, cette règle d'or coopérative donne la même importance de vote à chaque sociétaire, le même pouvoir. Celui d'être écouté, de voter les résolutions proposées aux assemblées générales régionales, d'élire ses représentants, et celui d'être élu dans toutes les instances quel que soit le nombre de parts détenues. C'est une leçon de démocratie.





QUELQU'UN A UNE IDÉE ?

**Chaque sociétaire est
une force de proposition.**

En soutien à ses instances de gouvernance élues, le Crédit Coopératif a créé un Conseil National permettant à tous ses sociétaires d'exprimer leurs attentes à tous les niveaux. 518 conseillers bénévoles sont les ambassadeurs de leur région et de leur secteur d'activité. Sur le terrain, ils animent la vie démocratique et veillent aux intérêts des clients et sociétaires.

AGIR, C'EST AUSSI REFUSER D'AGIR COMME LES AUTRES.

**C'est choisir une banque
qui nous correspond.**

Banquier d'une société plus juste, le Crédit Coopératif exclut tout produit purement spéculatif, paie 99,5 % de ses impôts en France, s'interdit tout commerce avec les paradis fiscaux. Être sociétaire, c'est pouvoir contrôler que les engagements de transparence et de traçabilité de sa banque sont bien tenus.



MOI, BANQUIER? POURQUOI PAS !

Voter, mais aussi se faire élire.

Participer à la vie de sa banque, c'est venir échanger et voter lors des assemblées générales régionales mais aussi prendre des responsabilités. Au niveau local, régional, national, les délégués élus des personnes morales retrouvent les représentants des clients particuliers. Tous participent à la vie démocratique de la banque et sont représentés à son Conseil d'administration.



Le Crédit Coopératif est la seule banque à appliquer la ristourne coopérative

La ristourne coopérative permet de redistribuer une partie des résultats aux clients sociétaires, qu'ils soient personnes morales ou personnes physiques, suivant le volume d'affaires réalisé avec chacun d'eux (intérêts sur les prêts et commissions perçues), c'est-à-dire proportionnellement à leur contribution à la réalisation des résultats de leur banque et non pas au montant du capital qu'ils détiennent.

ET NOTRE RÉGION, ALORS ?

**Être sociétaire, c'est se sentir
co-responsable de sa région.**

Banquier historique des SCOP, le Crédit Coopératif participe au développement, à la création, à la transmission-reprise d'entreprises qui favorisent la vitalité économique et sociale des territoires, où il s'implique en encourageant et finançant les circuits courts. C'est le partenaire du Commerce Coopératif et Associé, de la transition énergétique dans les transports routiers, des organismes de l'économie locale.

Dans son organisation démocratique, le rôle de ses sociétaires en régions est essentiel. Ils s'impliquent dans leur territoire, participent au choix des secteurs financés dans le cadre du livret Coopération pour ma région, délibèrent du choix des lauréats des Prix de l'initiative de la Fondation Crédit Coopératif...



SOCIÉTAIRE, DES RESPONSABILITÉS À PORTÉE DE VOIX

DEVENIR SOCIÉTAIRE ? ET POURQUOI PAS !

Souscrire des parts sociales du Crédit Coopératif contribue à augmenter sa capacité d'action. C'est prêter davantage aux acteurs d'une économie utile à l'homme et à la société.

Devenir sociétaire, c'est pouvoir faire entendre sa voix pour mieux faire avancer des projets qui nous semblent justes et bons.

Devenir sociétaire, c'est s'impliquer dans l'économie réelle, c'est s'engager à développer un nouveau modèle économique, l'économie sociale et solidaire.

Une échelle de valeurs où l'utilité sociale compte autant que la valeur financière. Un combat collectif pour une finance patiente à visage humain, qui place les personnes au cœur des projets.

Être sociétaire, c'est à la fois apporter les fonds nécessaires à l'activité de la banque et contribuer aux orientations de notre coopérative. Détenir des parts sociales, c'est aussi un investissement qui bénéficie d'une rémunération décidée en assemblée générale des sociétaires.

Pour en savoir plus :

**<https://www.credit-cooperatif.coop/Societariat/>
Devenir sociétaire / Acquerir des parts sociales**



www.credit-cooperatif.coop